

**Monsieur le Ministre de l'Éducation
nationale**
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Le Vice-président,

Réf : ST/AM/2009_10_293

La Courneuve, le 06 octobre 2009

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la problématique des infirmières scolaires dans les collèges de mon canton.

En effet, le Conseil d'Administration du collège Jean Vilar de La Courneuve classé Ambition Réussite s'inquiète à nouveau en ce début d'année scolaire que le poste d'infirmière vacant budgété ne soit pas pourvu.

Compte tenu des besoins importants dans cet établissement, notamment au regard de la situation des élèves et de leur famille, il est important que ce poste puisse être rapidement pourvu. Cela se révèle indispensable pour appuyer l'équipe éducative et de direction qui a, de l'avis de tous, engagé de manière tout à fait positive l'établissement dans une nouvelle dynamique.

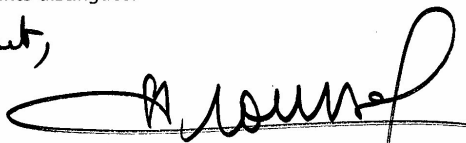
Par ailleurs, le collège Poincaré de La Courneuve se retrouve également pour la deuxième année consécutive sans infirmière. Cette situation se révèle particulièrement pénalisante pour les jeunes élèves.

Plus globalement, face à la problématique récurrente du recrutement des personnels de santé dans l'Éducation nationale il me paraît indispensable que des mesures générales soient envisagées (niveau de salaire, développement de carrière, modalités de recrutement ...).

J'espère, Monsieur le Ministre, que vous pourrez étudier attentivement ce dossier et y apporter une solution dans les plus brefs délais.

Vous remerciant de l'intérêt de vous porterez à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur Le Ministre, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Bien cordialement,



Stéphane TROUSSEL
Vice-président du Conseil général
Conseiller municipal de La Courneuve